

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nbre de conseillers en exercice	15
Présents	11
Votants	12
absents	04
Procurations	01

L'an Deux Mil vingt quatre

Le 15 Janvier

Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.

Date de Convocation du Conseil Municipal : **09 janvier 2024**

PRESENTS: Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. MOUSSEULT Philippe. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. BELLEIL Thomas. BINETRUY/MEYER Nadine. CHABASSIER David. DECLÉ Sébastien. CONTAMINE David. FALLEAU Geneviève.

ABSENTS : DELACOTE Aurélie. PERTUIS Martine. EYSSARTIER Jennifer. MARY Sophie.

PROCURATIONS: PERTUIS Martine à FORT Sylvette

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme REBEYROL Elodie a été élue.

OBJET : Location licence IV de la commune

Vu la délibération n°2023-052 du 19 juin 2023 validant le tarif et le contrat de mise à disposition de la licence IV.

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'il est sollicité par courrier en date du 20/12/2023 par l'Hôtel Restaurant Au Périgord Noir pour renouveler la location de la licence IV du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

Il est rappelé au conseil municipal que la mise à disposition cette licence moyennant un tarif de 75€ de location par mois, ne peut se faire que pour une durée maximale de 6 mois afin de permettre une rotation en fonction des besoins des professionnels et également pour s'assurer que le locataire soit à jour de ses formations d'utilisation de la licence et du maintien de permis d'exploiter.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

- **Accepte** la mise à disposition la licence au tarif de 75 € par mois et pour une période maximale de 6 mois soit du 1^{er} février au 31 juillet 2024.
- **Précise** que cette convention de mise à disposition de la licence IV ne pourra pas être renouvelée par tacite reconduction. Le demandeur devra formuler une nouvelle demande auprès de la Commune de Hautefort.
- **Autorise** Monsieur le Maire, à faire, dire et signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

➤ **Adopté à l'unanimité**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme,

HAUTEFORT le 15/01/2024

LE MAIRE,
Jean Louis PUJOLS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240115-2024-005-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/01/2024

Affichage : 16/01/2024